## PARCS NATIONAUX DE FRANCE

## Conseil d'administration Séance du 28 septembre 2011 à Paris

## Point n° 7 Délibération n°2011-21

## Avis sur la nomination du Directeur de l'établissement public « Parcs nationaux de France »

Vu le code l'environnement, notamment ses articles L.331-29, R.331-23, R.331-80 et R.331-81

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

donne un avis favorable à la nomination de :

Monsieur Michel SOMMIER

au poste de Directeur de l'établissement public « Parcs nationaux de France ».

Fait à Paris, le 28 septembre 2011

Le Président du conseil d'administration

Jean-Pierre GIRAN

Le Directeur

Jean-Marie P

Transmis au Commissaire du Gouvernement le

1 9 OCT, 2011

Publié au Recueil des Actes Administratifs le -3 NOV. 2011